

Note Méthodologique : le plan de prévention environnemental dans un chantier génie civil

Synthèse structurée de la démarche et des étapes de réalisation de la mission.

Contexte & finalité de la méthodologie

- Assurer sécurité, conformité et réduction des impacts écologiques sur les chantiers de génie civil.
- Accompagnement pour maîtriser les risques et respecter les obligations légales tout au long du chantier.
- Améliorer la gestion des ressources et prévenir les pollutions.
- Intégrer la démarche dans le pilotage des chantiers (entreprises, MOA, MOE, bureaux d'études, QHSE).

Point clé : La préparation du plan doit débuter en phase préliminaire, idéalement avant le démarrage des travaux.

Objectifs de la mission

- Assurer la conformité aux normes et exigences réglementaires.
 - Identifier et évaluer les risques environnementaux du chantier.
 - Définir des mesures préventives, procédures et consignes adaptées.
 - Réduire nuisances sonores, émissions, déchets et consommations d'énergie.
 - Anticiper les non-conformités et garantir une exécution durable et sécurisée.
-

Périmètre / livrables attendus

Périmètre de la mission

- Diagnostic initial environnemental du chantier.
- Analyse documentaire et réglementaire (normes, arrêtés, directives applicables).
- Élaboration du plan de prévention (mesures, procédures, consignes, protocoles, plans d'action).
- Suivi, accompagnement et reporting tout au long du chantier.
- Interventions sur site, à distance ou hybrides selon besoins.

Livrables attendus

- Rapport de diagnostic.
 - Analyse réglementaire.
 - Plan de prévention environnemental détaillé.
 - Rapports de suivi et traçabilité.
 - Préconisations et procédures applicables (rapports d'audit le cas échéant).
-

Démarche méthodologique (étapes)

Étape 1 — Diagnostic initial environnemental

- Analyse des opérations, localisation et interfaces avec les milieux naturels.
- Évaluation des risques actuels/potentiels et des enjeux spécifiques.
- Livrable : rapport de diagnostic.

Étape 2 — Analyse documentaire et réglementaire

- Revue des documents internes et des textes applicables (normes, arrêtés, directives).
- Vérification de la conformité et clarification des obligations légales.
- Livrable : analyse réglementaire.

Étape 3 — Élaboration du plan de prévention

- Définition des mesures préventives, procédures, consignes et protocoles de surveillance.
- Intégration des plans d’action en cas d’incident.
- Livrable : plan de prévention environnemental.

Étape 4 — Suivi, accompagnement et reporting

- Suivi régulier de l’efficacité des mesures et ajustements documentés.
- Traçabilité des actions et reporting pour la conformité.
- Communication facilitée avec autorités et parties prenantes.

Étape	Activités clés	Livrables / résultats
Diagnostic initial	Évaluation des aspects et risques liés au site et aux opérations	Rapport de diagnostic
Analyse réglementaire	Revue des documents internes et des normes/arrêtés/directives	Analyse de conformité
Élaboration du plan	Définition des mesures, procédures, consignes et protocoles	Plan de prévention
Suivi & accompagnement	Contrôles périodiques, ajustements, communication	Rapports de suivi / traçabilité

Planning / durée / jalons

La mission s’étend de quelques semaines à plusieurs mois selon la complexité. Le diagnostic et l’analyse réglementaire sont conduits rapidement; le suivi s’adapte à l’évolution du chantier.

Phase / étape	Période	Indication de durée	Jalons / points clés
Préparation du plan	Phase préliminaire (avant démarrage)	Dès l’amont	Lancement et collecte documentaire initiale
Diagnostic initial	Début de mission	Rapide	Rapport de diagnostic
Analyse réglementaire	En parallèle du diagnostic	Rapide	Analyse de conformité remise

Élaboration du plan	Avant / au démarrage des travaux	Variable (selon complexité)	Plan de prévention finalisé et diffusé
Suivi & reporting	Tout au long du chantier	Continu	Points d'échanges réguliers; rapports périodiques

Rôles & responsabilités

Consultant

- Réalise le diagnostic initial et l'analyse documentaire/réglementaire.
- Élabore le plan de prévention (mesures, procédures, protocoles, plans d'action).
- Assure le suivi, la traçabilité et le reporting vers les parties prenantes/autorités.

Client

- Fournit les documents nécessaires (cahier des charges, plans, études, procédures, réglementation applicable).
- Participe aux échanges réguliers et réunions de coordination.

Prérequis & données nécessaires (inputs)

- Cahier des charges et plans de chantier.
- Études environnementales antérieures (le cas échéant).
- Procédures internes relatives à la sécurité et à l'environnement.
- Réglementation applicable au projet et au site.
- Informations sur la nature des opérations, la localisation et les interfaces avec les milieux naturels.
- Contacts des responsables du chantier pour échanges et collecte documentaire.

Modalités de pilotage & qualité (comités, validations, risques)

- Suivi régulier avec contrôles périodiques et ajustements documentés.
- Points d'échanges réguliers et réunions de coordination pendant le chantier.
- Reporting et traçabilité pour démontrer la conformité.
- Communication facilitée avec les autorités compétentes et les parties prenantes.
- Suivi adaptable à l'évolution du chantier et aux nouveaux risques identifiés.